

EST-CE UNE BONNE SOLUTION DE COUPER LES PONTS ?

Par Profil supprimé Postée le 26/04/2018 14:48

Bonjour,

cela fait quelques mois que ma mère a un problème d'alcoolisme. Elle a déjà fait une cure pendant 1 mois, et 1 semaine après sa rentrée, elle a replongé et encore plus violemment dans l'alcool. Cela n'a servi qu'à lui prescrire des médicaments supplémentaires qu'elle mélange dangereusement avec les boissons alcoolisées (elle consomme beaucoup d'alcool fort notamment du Rhum).

Elle est alcoolisée toute la journée et cela me rend malade. Je ne vis plus au domicile familial, mais le fait qu'à chaque fois qu'elle m'appelle et qu'elle est complètement ivre me bouleverse tout le temps.

Je lui ai mis un ultimatum quand je l'ai vu : l'alcool ou sa fille. Elle a choisi l'alcool finalement puisqu'elle est incapable de ne pas boire pour me parler.

J'ai donc décidé de couper les ponts avec elle jusqu'à ce qu'elle décide de se prendre en main. Qui sait, cela n'arrivera peut-être jamais car nous sommes tous derrière elle pour qu'elle prenne conscience de son problème mais rien n'y fait. L'impuissance me donne des jours difficiles aussi.

Du coup, je me sens coupable de la laisser, mais en même temps, j'en ai marre de faire des crises d'angoisses, de passer des jours sans dormir et/ou manger parce que sa situation m'inquiète. De l'autre côté, j'ai peur que mon éloignement aggrave sa situation.

Qu'en pensez vous ?

Merci de votre réponse !

Mise en ligne le 27/04/2018

Bonjour,

La situation que vous nous rapportez génère beaucoup de souffrance et même si vous avez "coupé les ponts" avec votre mère vous restez constamment inquiète.

Celle-ci a fait une cure de 6 semaines mais a rechuté à sa sortie et elle semble avoir développé un nouvel usage, encore plus inquiétant, en combinant l'alcool avec les médicaments.

Nous ne pensons pas nous tromper en croyant que vous avez, certainement, dû "tout tenter" pour lui faire entendre raison et que vous en êtes arrivée à la conclusion qu'il n'y a, peut-être, plus rien à faire d'où votre décision de prendre de la distance.

C'est dans tous les cas une posture que nous ne vous aurions pas dissuadée d'envisager car pouvant être utile et vous permettre d'avoir un regard neuf sur la situation de votre mère pour la repenser et peut-être renouveler la manière de lui en parler.

Il n'est pas anormal que vous ayez ce sentiment de culpabilité car il s'agit de votre mère mais, en même temps, vous êtes très légitimement fondée à vous protéger.

Sans doute vos inquiétudes concernant l'état de santé de votre mère rendent - elles nécessaire effectivement une prise de recul avant de renouer ou tout en gardant le contact avec elle.

C'est pourquoi nous attirons votre attention sur le soutien familial qui est un suivi plus ou moins sur la durée qui consiste à aider l'entourage d'une personne alcoolique. Ce sont des professionnels de l'alcoologie qui vous accueilleront, écouteront et vous conseilleront sur la manière la mieux appropriée de l'aider. Nous vous avons mis le lien de notre site pour accéder à leurs adresses.

Nous avons également un Espace Forum sur lequel vous pourrez lancer une nouvelle discussion avec le thème que vous choisirez vous-même ou tout simplement intégrer une déjà existante. Vous pourrez alors échanger de manière constructive avec d'autres personnes ayant le même type de problématique. Vous trouverez le lien de notre forum en fin de réponse.

Si vous souhaitez que nous reprenions tout cela de vive-voix n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0980 930 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Forums Alcool info service

- Adresses utiles du site Alcool info service